



## CHARTRE DES PARENTS



Vous avez choisi de participer par votre inscription ou par celle de votre enfant aux activités de L'APHBEC

Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre. L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

- Inscrire un enfant à une activité ne signifie pas se dégager de toute responsabilité. Les enfants ne dépendent de leur entraîneur que pour la durée de leur entraînement et des matchs.
- Les parents s'engagent à vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur(s) enfant(s) à l'entraînement. A la fin de celui-ci, ils viennent le chercher au gymnase, en respectant les horaires, sauf s'ils ont complété l'autorisation lui permettant de rentrer seul.
- Nous leur demandons de prévenir l'entraîneur pour toutes absences lors des entraînements ou des matchs.
- Le club n'est pas riche : les déplacements pour les matchs ne se font pas en bus mais grâce à la bonne volonté et aux véhicules des parents. Ainsi nous comptons sur vous pour accompagner le plus souvent possible les enfants aux compétitions et aux entraînements afin de maintenir un dialogue avec les entraîneurs et les dirigeants.
- Afin d'organiser au mieux les déplacements lors des matchs à l'extérieur nous comptons sur leur participation pour accompagner les joueurs et donc d'aider l'entraîneur et les dirigeants. Un roulement devra être instauré pour les compétitions.
- En cas de problème, ils devront se mettre en relation avec l'entraîneur voire avec les dirigeants du club.
- Les parents devront veiller à la l'assiduité et à la ponctualité de leurs enfants et prévenir en cas d'absence.
- Les parents sont les premiers supporters. Ils doivent cependant s'interdire tous débordements.
- Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions, à la recherche de nouveaux sponsors et l'aide lors des diverses manifestations.
- Les parents doivent avoir pris connaissance et rendu les diverses autorisations (fiche d'adhésion, pack joueur, autorisation parentale, autorisation de prise en charge, autorisation de transport, autorisation d'utilisation d'image, autorisation de dépitage)